

07.09.2015 - 10:15 Uhr

La SSR réduit son budget de 40 millions de francs dès 2016

Bern (ots) -

Après un premier programme d'économies de 20 millions de francs en 2015 vu le recul des recettes publicitaires, la SSR effectuera dès 2016 de nouvelles coupes à hauteur de 40 millions. Deux raisons expliquent ce programme d'économies supplémentaire : la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'augmentation de la quote-part du produit de la redevance destinée aux radios et aux télévisions régionales.

Par arrêt du 13 avril dernier, le Tribunal fédéral a dispensé de la TVA les payeurs de la redevance (qui a donc diminué de 462 à 451 francs). Dorénavant, la SSR devra prendre à sa charge la TVA : c'est ce qu'a conclu la Confédération au terme d'une analyse approfondie. Cela coûtera quelque 35 millions de francs par an à la SSR.

La nouvelle Loi fédérale sur la radio et la télévision prévoit que la quote-part du produit de la redevance dévolue aux radios et télévisions régionales, actuellement de 4 pourcent, augmentera jusqu'à 6 pourcent. Le DETEC entend étoffer les recettes de ces stations dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi à la mi-2016, ce qui réduira les recettes de la SSR. C'est ce qu'il a annoncé tout récemment.

À partir de 2016 et dans les années à venir, le budget de la SSR sera ainsi réduit de 40 millions de francs environ. SRF (Suisse alémanique) devra économiser quelque 12 millions de francs, RTS 8,5 millions et RSI (Suisse italienne) 5,5 millions. La RTR (Suisse rhéto-romane) devra couper 600'000 francs, Swissinfo 200'000. À la direction générale y compris la Business Unit Sport (BUS), les coupes seront de 8,5 millions de francs. D'autres mesures, au niveau national et des projets interrégionaux, contribueront pour plus de 4,5 millions de francs au programme d'économies.

Mené par le Directeur des finances SSR Beat Grossenbacher, un groupe de travail - où toutes les régions linguistiques sont représentées - est chargé d'élaborer le catalogue des mesures. Des coupes dans le programme et des suppressions d'emplois sont à prévoir. La SSR consultera son partenaire social, le syndicat des médias SSM, et négociera avec lui le plan social.

« Il s'agira de déployer les mesure de manière transparente, équitable et conséquente », écrit le directeur général Roger de Weck dans une lettre aux collaboratrices et collaborateurs. Et d'ajouter : «La SSR se doit d'agir avec responsabilité et détermination. Ensemble, nous relèverons les défis financier et de la mutation des médias.»

Contact:

Communication d'entreprise SSR

031 350 92 31, unternehmenskommunikation@srgssr.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100777379> abgerufen werden.